

Budget Primitif 2022 de la commune

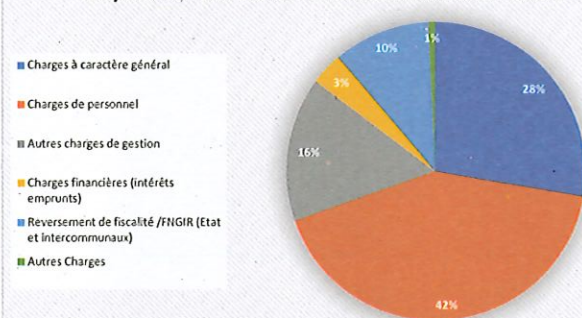
Le 12 avril 2022 le budget primitif a été voté après une étude détaillée des différents postes de dépenses et des recettes.

Le budget de fonctionnement s'élève à 2 070 601€.

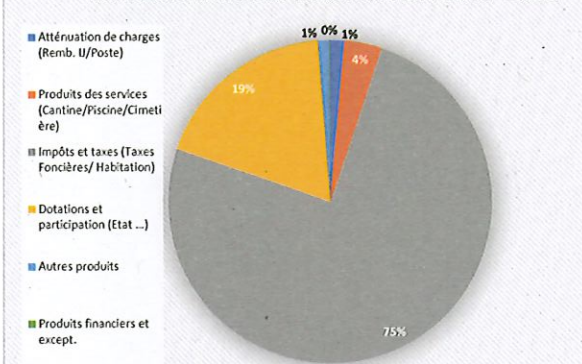
Les ressources financières communales proviennent majoritairement des impôts locaux, cette année, avec une augmentation très modérée de 1% sur le taux du foncier bâti et non bâti, ils se montent à 1 557 458€.

Malgré l'inflation du coût de la vie, les dotations de l'état ont encore diminué (- 24 604€) par rapport à 2021.

Dépenses réelles de fonctionnement BP 2022



Recettes réelles de fonctionnement BP 2022



Le budget annexe de l'assainissement en 2022 prévoit 472 500€ pour la rénovation du réseau et le séparatif des eaux pluviales qui soulagera la station d'épuration.

Les quartiers les plus proches de la station sont concernés : rue Paul Ruat, les Tapies, la route de Bouchet, le Cours sud, le Portalet.

Les dépenses de fonctionnement ont été estimées au plus juste selon la hausse des prix annoncée sur de nombreuses matières premières et services.

Savez vous que depuis janvier 2022 les collectivités territoriales et les entreprises subissent de plein fouet une augmentation spectaculaire des tarifs de l'électricité ? Pour Tulette, 120% d'augmentation sur les factures.

Pour toutes ces raisons, nous avons prévu 196 000€ de plus pour couvrir les charges générales de fonctionnement (fluides, combustibles, fournitures...)

Contrôler les dépenses est indispensable pour continuer les investissements.

Toujours désireux de mener à bien les projets initiaux de notre mandat, nous devons cependant faire face à l'émergence de nombreuses urgences de mise en sécurité, mise aux normes et rénovations coûteuses des bâtiments non entretenus depuis des décennies.

Sur plusieurs années, de gros travaux d'investissement sont prévus pour un montant de 1 546 000€, ils concernent :

la restauration de certains bâtiments municipaux, les toitures des écoles, le diagnostic et la rénovation énergétique des classes et du pôle enfance, le goudronnage, l'entretien de la voirie.



ANIMATIONS et FESTIVITÉS pour un bel été

À Tulette en partenariat avec la municipalité et les dynamiques associations

Agenda estival

Juin à octobre 2022

Mois	Dates	Manifestations	Organisateurs
JUIN	21 juin	Fête de la Musique	Mairie
	25 juin	Wine More Time	Les jeunes agriculteurs
	25 juin	Concert Église	CIAEM
	30 juin	Marché nocturne	Association commerciale et artisanale
JUILLET	1 ^{er} juillet	Kermesse des Écoles	Amicale laïque
	02 juillet	Repas "Grillade"	Club joie de vivre
	03 juillet	Vide Grenier	Judo club
	08 juillet	Concert	Commerçants du Cours
	08 juillet	Conférence "La Chine" - Parvis Église	Tulettissime
	14 juillet	Marché nocturne	Association commerciale et artisanale
	15 juillet	Concert	Commerçants du Cours
	16 juillet	Bal des Pompiers - Animations	Pompiers
	21 juillet	Repas au Jardin Bosquet	Comité de jumelage
	22 juillet	Concert	Commerçants du Cours
	23 juillet	Fête de la Piscine	Mairie
	28 juillet	Marché nocturne	Association commerciale et artisanale
	31 juillet	Récital lyrique à la Mancelone	Tulettissime
AOÛT	05 août	Concert	Commerçants
	06 août	Exposez-Vous	Mairie
	07 août	Vide Grenier	Comité de jumelage
	09 août	Chorale des Choralies - Parvis Église	Tulettissime
	11 août	Marché nocturne	Association commerciale et artisanale
	12 août	Concert	Commerçants
	19 août	Concert	Commerçants
	25 août	Marché nocturne	Association commerciale et artisanale
SEPT.	03 septembre	Forum des Associations	Mairie
	04 septembre	Vide Grenier	SOS 4 pattes de Tulette
OCT.	01 et 02 octobre	Et n'oubliez pas : la Fête des Cornards	Mairie

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h30. L'après-midi sur rendez-vous.
Mail : mairie@tulette.fr
Site Internet : www.tulette.fr
Tél. : 04 75 98 32 02

**NUMÉRO UNIQUE, EN CAS DE PROBLÈME D'URGENCE SOCIALE
OU PERSONNELLE : 04 75 79 70 33**

LA POSTE

Horaires d'ouverture :
Lundi de 9h00 à 12h30. Du mardi au vendredi de 9h à 12h
Samedi 10h-12h.

DÉCHÈTERIE SUZE-LA-ROUSSE - Route de Bouchet

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

ENCOMBRANTS

Ramassage le vendredi matin sur inscription au 04 75 96 06 12
(Attention : ce service ne concerne que les déchets que vous n'êtes pas en mesure d'emmener vous-mêmes à la déchetterie de par leur taille)

URBANISME depuis le 1^{er} janvier 2022 les pétitionnaires peuvent déposer leurs dossiers d'urbanisme dématérialisés en se connectant sur le lien :
<https://sve.sirap.fr/#/026357/connexion>

ÉCOLES

Élémentaire : 04 75 98 32 29
Maternelle : 04 75 98 31 90

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES : 04 75 98 34 38

POMPIERS TULETTE : 18

GENDARMERIE : 17

Saint-Paul-Trois-Châteaux : 04 75 04 70 67

S.A.M.U : 15

MÉDECIN : Dr Vincent, Le patio : 04 75 98 30 33

INFIRMIÈRES

Cabinet d'infirmières Le Patio : 04 75 98 31 56
BOREL Amélie et RENAUD Nathalie : 07 67 91 01 07
AYELA Dominique : 06 83 66 93 19
BOYER Marie (D.E.) : 06 60 10 98 07

PHARMACIE : 04 75 98 32 32

AMBULANCES/TAXIS/POMPES FUNÈRES

Patricia BARTHEZ : 04 75 98 35 84

PÔLE SANTÉ DES « OLIVIERS » n°345 chemin de la Gariguette :

CHIRURGIENS DENTISTES au 04 75 98 36 38 :

VERMEIRE Régine / BELLIER Tanguy / DETOURNAY Fabien

GYNÉCOLOGUE – OBSTÉTRICIENNE : Dr BLAVIER Emily
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

SAGE-FEMME – ACUPUNCTRICE : Dr SIMMLER Dorothée
Consultations sur rendez-vous au 04 87 26 00 85

KINÉSITHÉRAPEUTE DETOURNAY Marie
Consultations sur rendez-vous au 06 08 75 46 46

OSTÉOPATHE D.O BRES Elsa
Consultations sur rendez-vous au 06 66 90 95 89

DIÉTÉTICIENNE BRUNA Emilie au 07 81 14 72 74

MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES

TAILLEUX Cécile et TAINURIER Sabine - technique LPG -
04 75 98 34 25, N° 47 le Cours

PSYCHOTHÉRAPEUTE

BOEUF BERTRAND Delphine, 04 75 51 62 76, N° 25 le Cours

ORTHOPHONISTE

ROCHE Catherine, 04 75 98 30 94, N° 25 le Cours

TRÉSOR PUBLIC

Pierrelatte : 04 75 97 20 20

PRÉFECTURE

Valence : 04 75 79 28 00

SOUS-PRÉFECTURE

Nyons : 04 26 52 65 40

PÔLE EMPLOI Pierrelatte : 3945

CAISSE D'ALLOCATIONS

FAMILIALES

Valence : 08 20 25 26 10

FRANCE TÉLÉCOM

Renseignements : 1014
Dépannage : 1013

SYNDICAT R.A.O

Sainte-Cécile-les-Vignes :
04 90 30 16 18

SAUR

Sainte-Cécile-les-Vignes :
04 83 06 70 02

CENTRE ANTIPOISON

Marseille : 04 91 75 25 25

JEUNES TULETTIENS ! À VOS TÉLÉPHONES !

La municipalité souhaite associer la jeunesse tuletienne aux initiatives d'animation et de loisirs.

Mieux vous connaître, vos envies, vos loisirs, vos occupations. C'est la raison et le sujet de ce questionnaire que vous pourrez remplir en ligne dès la fin de l'été sur le site mairie de Tulette, Facebook.



LA PISCINE MUNICIPALE A FAIT PEAU NEUVE

C'est un pôle très attractif tant pour les Tulettiens que pour les touristes, et un lieu de rencontre pour la jeunesse. Cette année, elle a été entièrement repeinte. L'ouverture aux scolaires est à partir du 13 juin pour toutes les classes de Tulette.

Ouverture au public les week-ends 18/19 et 25/26 juin 2/3 juillet.

Et à partir du 8 juillet, tous les jours, 10h30/12h et 14h30/19h.

À noter :
les cours de natation et d'aquagym possible à partir du 13 juin 2022.
Se renseigner à la mairie.



Cigalinette propose : de l'art de rouméguer...

« Je râle, tu râles, on râle tous, est-ce une habitude indécidable bien française, un moyen facile emprunté avant de dialoguer face à des situations qui nous dérangent ? Tel était notre grande conversation, Cigalon et moi-même, ce dimanche, après être passés devant les poubelles du cimetière du Devez encore encombrées de dépôts sauvages laissés par des gens peu scrupuleux !

Donc, je râlais, et fort, encore une fois au lieu d'utiliser mon énergie à réfléchir à une solution à proposer. Cigalon râlait pour les crottes de chiens dans sa rue, son voisin pour la coupure d'eau, son cousin de l'état du chemin et un autre après la Mairie... Vous connaissez des personnes qui râlent pour ci, pour ça ! Et peut-être vous mettez-vous dans le lot ?

De là, notre conversation « philosophique », une fois notre panier de « râleries » vidé (ce qui nous avaient épuisés) : et maintenant qu'est-ce qu'on fait ? Il faut dire qu'on en avait assez de râler ! Cigalon et moi avons commencé d'écrire une liste d'idées à s'inspirer pour parler dans le calme de problèmes entre personnes concernées pour avancer : chercher à savoir le pourquoi du comment, rencontrer la personne qui peut m'expliquer et échanger avec calme et respect (je sais, j'y reviens souvent mais c'est essentiel), et vous allez sûrement en trouver d'autres dont vous nous ferez profiter et qui feront que les relations entre tous les villageois soient plus pacifiques...

À vous de jouer !

Que râler se transforme en « un nouvel art de rouméguer »



TULETTE actu - N° 07
Directeur de publication : Sylvie Molinié - Réalisation/Impression : www.graphot.fr
Numéro tiré à 1 100 exemplaires

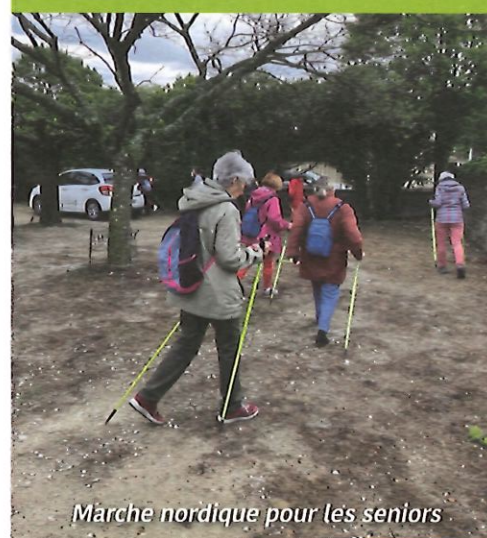
TULETTE actu

N° 07

Juin/Juillet/Août 2022



Inauguration du totem numérique



Marche nordique pour les seniors



Inauguration du composteur partagé

Chères Tuletliennes, chers Tuletliens,

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la saison estivale aura commencé avec ses concerts, ses marchés nocturnes, ses fêtes... Vous trouverez, en page 3, l'agenda de l'été prévoyant de nombreuses occasions de se rencontrer, de s'amuser et de profiter des beaux atouts que possède notre village.

Que se passe-t-il dans Tulette ?

Les travaux du réseau d'assainissement, au centre du village, seront terminés. Ils se poursuivront en juillet au quartier des Tapiés puis en septembre dans la Montée du Portalet.

Ceux du renforcement des eaux potables seront également achevés. Il était temps, car le château d'eau peinait à se remplir provoquant ça et là des coupures d'eau ou des baisses de pression.

Vous pouvez le constater nous continuons la remise aux normes de notre village tout en maîtrisant le budget que vous pourrez examiner en page 2.

Je sais que cela occasionne des désagréments mais peut-on faire des travaux sans nuisance ? Doit-on continuer à laisser nos réseaux vieillir sans agir comme l'ont fait nos prédécesseurs ? A ces deux questions, la réponse du conseil municipal est unanime, et négative.

Cette lettre est aussi l'occasion de remercier les associations et les Tuletliens qui s'investissent dans la vie du village.

Ainsi l'association des commerçants, la Joie de vivre, et des citoyens bénévoles et inventifs en partenariat avec la commission festivités de la Mairie ont programmé « Vivre au jardin », manifestation originale très réussie, pratiquement 500 ans, jour pour jour, après la tenue du premier marché de Tulette.

La CCDSP investit dans notre commune : le totem numérique, les composteurs partagés. D'ici la fin de l'année, certains points d'apport volontaire des déchets feront peau neuve et deviendront semi-enterrés.

Nos seniors n'ont pas été oubliés durant ces deux derniers mois et le CCAS organisera en octobre « la Semaine Bleue ». Nous n'oublions pas la jeune génération. Pour communiquer avec eux et mieux connaître leurs besoins, nous mettrons en place un sondage en septembre. Il nous permettra de guider nos réflexions au plus proche de leurs besoins.

Toujours dans l'espoir de mieux vous servir, la mairie devient point d'info de la maison départementale de l'autonomie MDA.

Pour terminer, à propos du bilan par sondage de vos avis sur l'extinction de l'éclairage public, nous ne reviendrons pas encore vers vous car nous prolongeons l'essai. L'augmentation du coût de l'électricité (120% pour les collectivités), le bilan financier qui dégage 10 000€ d'économie ainsi réalisée depuis mai 2021, mais aussi les chiffres de la gendarmerie sur la sécurité nous conduisent à maintenir ce dispositif une année de plus. De nombreuses communes, voisines ou pas, adoptent aussi cette solution.

Je vous souhaite à tous, un agréable été empli de soleil, de nouvelles découvertes et de moments inoubliables.

Votre dévouée Maire,
Sylvie MOLINIÉ

